

**PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2022
ÉDIFICE MARGUERITE-BOURGEOIS**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Nancy Bourdelais, directrice, déclare la réunion ouverte à 18h30.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres du personnel :

*Mme Vénessa Drapeau, enseignante
M. Francis Philibert, enseignant
Mme Julie Trépanier, service de garde
Mme Jennifer Scrosati, orthopédagogue*

Membres parents :

*M. Sébastien Gagné, président
Mme Rachel Duchesne
Mme Jennifer Francoeur
M. Patrick Dufresne, président substitut
Mme Julie Desormeaux
Mme Amélie Monté (substitut)
Mme Jacqueline Ouellet (substitut)*

Directrices :

Mme Nancy Bourdelais et Élisabeth Authier

Sont absent(e)s :

*Rachel Dufresne
Jennifer Scrosati
Vénessa Drapeau*

À la suite de la prise des présences, le quorum est constaté.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur Sébastien Gagné.

CE2022-23/01 *Il est proposé par Francis Philibert, appuyé par Julie Trépanier, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 15 JUIN 2022 - DOCUMENT

Madame Nancy Bourdelais propose d'acheminer le PV à tous et de l'adopter lors de la prochaine rencontre. La proposition est appuyée par Sébastien Gagné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Présentation des membres élus : Sébastien Gagné, Patrick Dufresne, Jennifer Francoeur et Julie Desormeaux.

6. ÉLECTIONS

6.1 Élection du président(e) du Conseil d'établissement

Madame Nancy Bourdelais explique que le président (e) doit être membre élu du Conseil d'établissement, c'est lui qui anime les réunions. Sébastien Gagné poursuit son mandat de président.

CE2022-23/03 *Il est proposé par Jennifer Francoeur, appuyé par Patrick Duchesne, d'élire Sébastien Gagné comme président du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.*

ÉLU PAR ACCLAMATION

6.2 Élection du vice-président (e) au Conseil d'établissement

Patrick Dufresne prend la parole et explique que le vice-président (e) est également un parent élu du Conseil d'établissement et remplace le président (e) en cas d'absence.

Patrick Dufresne se propose comme vice-président. Jennifer Francoeur se propose également.

CE2022-23/04 *Il est proposé par Jennifer Francoeur, appuyé par Sébastien Gagné, d'élire comme vice-président Patrick Dufresne du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.*

ÉLU PAR ACCLAMATION

CE2022-23/05 6.3 *Nomination d'un (e) secrétaire*
Il est proposé par Julie Trépanier de nommer Élisabeth Authier comme secrétaire du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. La proposition est appuyée par Francis Philibert.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

7. SUJET POUR ADOPTION

7.1 Règles de régie interne

Les règles de régie sont présentées aux membres sur les sujets suivants : rôles des membres, avis de convocation (dates des rencontres), quorum, vote, procès-verbal, etc.

Virtuel et courriel : Il est proposé aussi de permettre la réalisation de rencontres en présence ou à distance via la plateforme Teams. Une séance pourrait aussi avoir lieu par échanges de courriels.

Jennifer Francoeur propose de permettre la tenue de rencontres en présentiel, virtuel ou par échanges par courriel. La proposition est appuyée par Julie Desormeaux.

CE2022-23/06 *Il est proposé par Julie Desormeaux, appuyé par Patrick Dufresne, d'adopter les règles de régie interne telles qu'apparaissant aux présentes.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUJETS POUR APPROBATION

8.1 Autorisation annuelle pour sorties près de l'école.

Mme Nancy Bourdelais demande au conseil d'établissement de préautoriser les sorties scolaires dans le quartier de l'école. De cette façon, les classes de l'école du Méandre peuvent visiter la bibliothèque, les parcs, la maison des jeunes, le cégep, sans demander l'autorisation des parents de manière systématique. Cependant, les parents seront tenus informés des déplacements des enfants.

CE2022-23/07 *Il est proposé par Patrick Dufresne, appuyé par Julie Trépanier, d'approuver la demande d'autorisation annuelle.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Campagnes de financement

Le conseil d'établissement de l'année dernière présente les campagnes de financement qui avaient été choisies (chocolat Lamontagne, vente de t-shirt et coton ouaté de l'école, etc.). Des dons pourraient aussi être faits. L'argent amassé est déposé dans le fonds 8, fonds à destination

spéciale qui est géré par le conseil d'établissement pour faire vivre différentes sorties et activités à l'école.

Le CÉ 2021-2022 avait déjà approuvé de continuer sa collaboration avec Chocolat Lamontagne. Colle-à-moi est une autre campagne de financement avec laquelle l'école collabore depuis juin 2018.

Nancy Bourdelais, directrice, mentionne que nous avons présentement un montant de 11 335,00\$ au fonds 8. Ces fonds proviennent des collectes suivantes : 7 221\$ vente de chocolats, 2426\$ vente de chandails, 54\$ profits Colle-à-moi, 841\$ FPES, 343\$ intérêts et 450\$ ristourne photos 2021-22.

CE2022-23/08 *Il est proposé par Jennifer Francoeur, appuyé par Julie Trépanier, d'approuver les demandes de campagnes de financement.*

8.3 Demandes d'activités nécessitant la contribution du fonds 8

La directrice, Nancy Bourdelais, présente les dépenses pour lesquelles l'école demande du financement via le fonds 8.

Les dépenses prévues sont : 1 chandail par enfant (2556\$), spectacles à ESPA (1420\$), préscolaire (670\$), Gala (800\$), finissants (1000\$) et valorisation (1800\$).

CE2022-23/09 *Il est proposé par Francis Philibert, appuyé par Patrick Dufresne, d'approuver toutes les demandes d'activités nécessitant la contribution du fonds 8.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. SUJET POUR CONSULTATION

9.1 Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres suivant est établi. Les rencontres se tiendront à 18h15 à l'édifice Marguerite-Bourgeois.

Les prochaines rencontres seront : le 19 octobre 2022, le 16 novembre 2022, le 18 janvier 2023, le 15 mars 2023, le 10 mai 2023 et le 7 juin 2023.

Il est possible d'ajuster le calendrier au besoin ou la modalité de la rencontre.

CE2022-23/10 *Il est proposé par Julie Trépanier, appuyé par Francis Philibert, d'adopter le calendrier des réunions pour 2022-2023 tel qu'apparaissant aux présentes.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. SUJETS POUR INFORMATION

10.1 Comité de parents et président

La rencontre est à venir. Peut-être des précisions sur le transport scolaire...

10.2 Enseignants

10.3 Membre du soutien, des professionnels et du service de garde

Belle rentrée, tout le personnel est en poste, environ 48 enfants du préscolaire qui fréquentent le SDG.

10.4 Direction

Si les parents ont d'autres idées pour une campagne de financement ou autres sujets, il est possible d'adresser une proposition à tout moment.

Mme Nancy présente les rectifications à venir pour améliorer la cour d'école de Marguerite-Bourgeois : zones d'ombre, classe extérieure, etc.

11. Varia

12. Date de la prochaine réunion :

Mercredi 19 octobre à 18h15 à Marguerite-Bourgeois.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE2022-23/11 *À 19h18, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Trépanier, appuyé par Patrick Dufresne, que la présente séance soit levée.*

Le président,

La directrice,

Sébastien Gagné

Nancy Bourdelais

/éa

2022-09-14